

Charte d'engagement pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Préambule : Cette charte affirme l'engagement de notre organisme de formation à garantir l'accessibilité et l'inclusion pour toutes les personnes en situation de handicap. Nous reconnaissons l'importance de fournir un environnement d'apprentissage équitable et accessible à tous.

- 1. Engagement Institutionnel :** Notre organisme à mettre en œuvre des pratiques favorisant l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- 2. Formation et Sensibilisation du Personnel :** Nous assurons la formation et la sensibilisation régulière de notre personnel aux besoins spécifiques des personnes handicapées et aux meilleures pratiques d'accessibilité.
- 3. Accessibilité des Infrastructures :** Nous nous engageons à maintenir et à améliorer l'accessibilité aux infrastructures qui sont louées, en veillant à ce que les locaux, équipements et ressources soient accessibles à tous.
- 4. Adaptation des Programmes de Formation :** Nos programmes de formation seront conçus et adaptés pour répondre aux besoins variés de tous les apprenants, en tenant compte des différentes formes de handicap.
- 5. Soutien et Accompagnement Individualisé :** Nous offrons un soutien et un accompagnement individualisé aux apprenants en situation de handicap pour assurer leur réussite et leur intégration.
- 6. Collaboration avec des Experts en Accessibilité :** Nous travaillons en étroite collaboration avec des experts en accessibilité et des associations de personnes handicapées pour améliorer continuellement nos pratiques.
- 7. Évaluation et Feedback :** Nous mettons en place des mécanismes pour évaluer régulièrement l'efficacité de nos mesures d'accessibilité et pour recueillir les retours d'expérience des personnes concernées.
- 8. Engagement à Long Terme :** Notre organisme s'engage dans une démarche à long terme pour l'accessibilité et l'inclusion, reconnaissant que c'est un processus continu d'amélioration.
- 9. Responsabilité et Transparence :** Nous rendons compte de nos progrès en matière d'accessibilité et de nos initiatives d'inclusion, en faisant preuve de transparence dans nos actions et nos communications.

GERARD HALO

PRESIDENT D'AUDACIA SKILLS